

Passer en lait AOC Comté pour mieux le valoriser

Cahier des charges
AOC Comté
Système pâturant
 aromathérapie
 Vers l'autonomie alimentaire

L'apparition des difficultés économiques

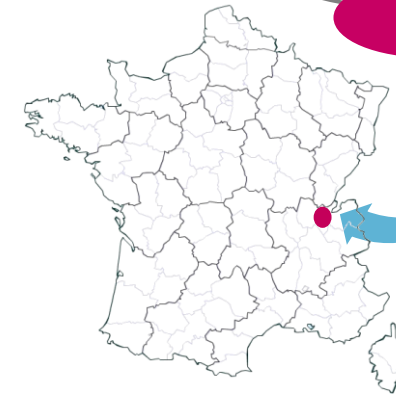
Denis s'installe en **1986** sur le **GAEC laitier** familial créée 10 ans auparavant. En 1996, les trois frères et sœur composent le GAEC. Dès 2000, le siège de la ferme doit être racheté et **mis aux normes** ce qui entraîne de grosses **difficultés financières**. Les travaux, à hauteur de 280 000€, sont financés par des **prêts bancaires**. Les annuités de remboursement s'élèvent alors à 60 000 €. En 2005, les trois associés font appel à la commission **Agridiff***, sans aboutissement. Cette année là, l'idée de passer en lait à Comté est avancée. Mais la chambre d'agriculture ne soutient pas ce choix, considérant que la valorisation n'est pas si intéressante. Suite à ces événements, Denis fait une dépression. A cette époque, l'exploitation n'atteint pas son quota de 630 000 L mais avoisine les 560 000 L. Le cheptel est décapitalisé pour faire fasse aux **difficultés de trésorerie**, diminuant d'autant plus la production. Les demandes de négociation amiable n'aboutissent pas.

Les deux années suivantes, la situation économique de la ferme s'améliore. Mais l'année 2009 est **catastrophique** avec une chute du prix du lait à hauteur de **130€/T en moins**. A l'automne, la fruitière voisine, en lait **AOC Comté**, propose une place pour l'exploitation. En une semaine, les associés prennent leur décision. En Février 2010, l'exploitation est en cessation de paiements. L'entrée dans la coopérative se fait en fin d'année, à la fin du contrat avec l'ancien collecteur.

GAEC
 Denis 55 ans,
 et son fils

Bovin lait

Ain



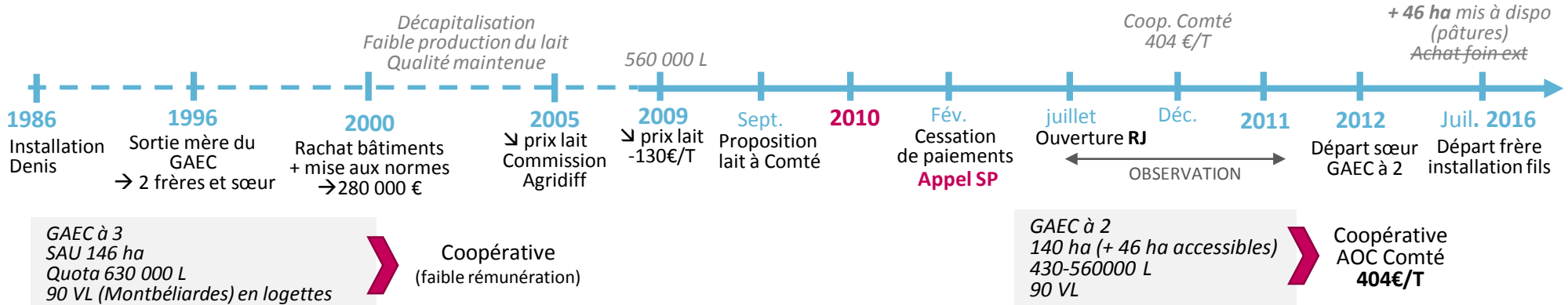
Les vaches sortiront prochainement aux prairies

Premier contact avec Solidarité Paysans...

Au moment de ces difficultés et des changements qui attendent l'exploitation pour suivre le nouveau cahier des charges, une amie de Denis lui recommande de contacter l'association **Solidarité Paysans**. Les agriculteurs visionnent alors un documentaire expliquant l'accompagnement proposé par l'association et les procédures collectives possibles. Déçus du manque de soutien de la part des organismes agricoles locaux, les trois associés font alors le pas et appellent l'association avec la demande d'ouvrir un **Redressement Judiciaire***. Tout de suite, Denis et ses associés se sentent plus en confiance pour parler des difficultés.

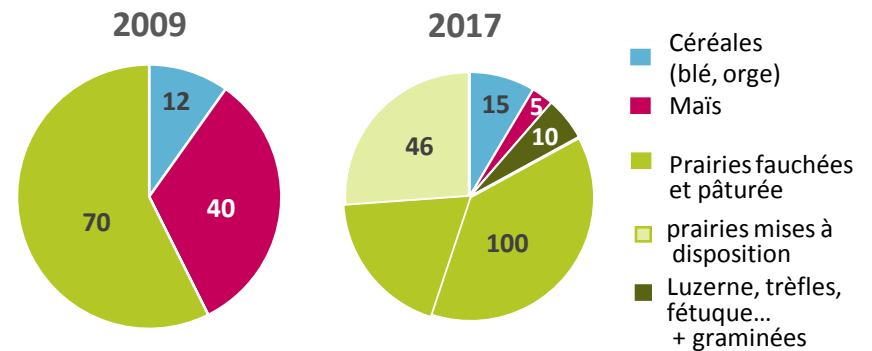
Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

Valorisation en Comté, changement d'alimentation, système pâturant



La transition pour respecter le nouveau cahier des charges se fait naturellement. Depuis 2009, l'exploitation s'est orientée vers un **système de plus en plus pâturant**. La surface en maïs a été réduite à 5ha pour l'**affouragement en vert** laissant la place aux **prairies de fauche et pâture**. Pour compenser l'arrêt du maïs, la dose de tourteau et de **céréales autoconsommées** a augmenté et la quantité de foin provenant de la ferme est parfois insuffisante. Cette année, l'achat extérieur de 50 T a pu être évité. Les prairies sont aussi plus polyvalentes et multi espèces (graminées-**légumineuses**). Aujourd'hui, Denis cherche l'autonomie fourragère et à faire du **lait d'été**. Produit à cette époque, il est de meilleure qualité, facilite la gestion des vêlages et coïncide avec la demande des consommateurs. Cette nouvelle gestion et les **règles sanitaires** du cahier des charges demandent une vigilance constante. L'installation récente d'un distributeur automatique permet un **gain de temps** sur la distribution individuelle d'aliment aux vaches et une économie de concentré.

Évolution de l'assolement (surfaces en ha)

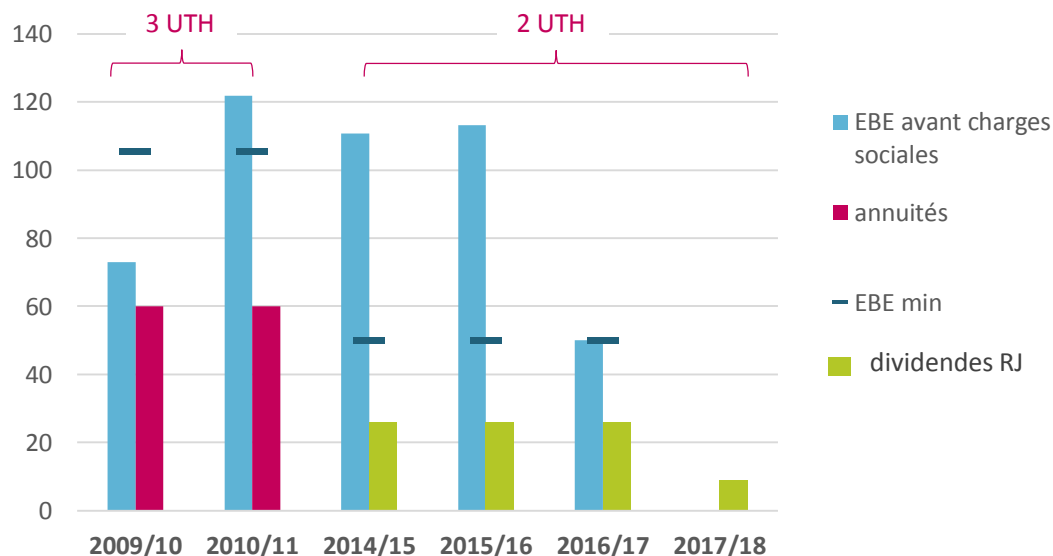


Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

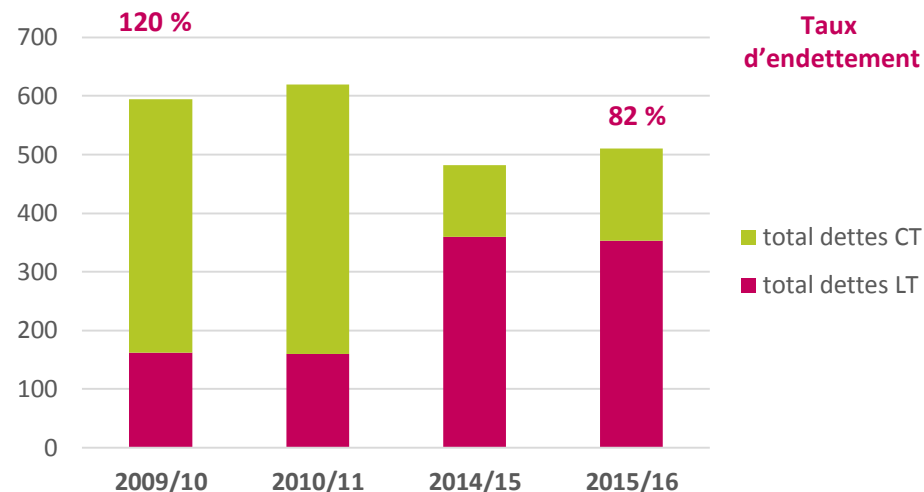
Suite au départ de son frère, le fils de Denis s'est **installé sur la ferme en 2016**. Sur ses conseils, les vaches sont aujourd'hui traitées par **aromathérapie** permettant de réduire les frais vétérinaires.

La valorisation du lait en **AOC Comté** est beaucoup **plus rémunératrice** pour les associés avec une paye de **350€/T** complétée par une prime à hauteur de 140€/T. Ce complément est bloqué et provisionné pour régler le dividende de plan. **L'EBE** a diminué ces dernières années, suite à une plus faible production et de récents investissements. Cependant, suite au réétalèment du passif dans le cadre du RJ, il permet chaque année de **faire face aux engagements financiers**. Les dividendes* annuels de RJ seront fortement amoindris à partir de 2018.

évolution de l'EBE et des annuités



structure de l'endettement (k€)



Autres actions pour le redressement de l'exploitation

- ✓ En Juillet 2010, la procédure de **Redressement Judiciaire** est ouverte et le plan est validé après la période d'observation d'1 an. Le passif est alors étalé sur 15 ans avec des annuités de 25 000€ les premières années.
- ✓ Certains créanciers acceptent une **remise de dettes** de 40% avec un règlement sur 6 ans.

Les partenaires du changement

L'association **Solidarité Paysans** a accompagné et soutenu les **associés** dans leurs changements. Déçus du manque de soutien de la part des autres organismes agricoles de leur département, vis-à-vis de leur choix de valorisation, ils ont fait le choix de rester indépendants techniquement.

Les autres producteurs de la **coopérative en lait à Comté**, ont été de bons interlocuteurs pour Denis et les associés du GAEC. Les réunions de fromagerie permettent d'échanger sur les problématiques techniques communes aux éleveurs adhérents. Le **Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté** (CIGC), OP officielle du Comté, propose également des réunions annuelles dans l'Ain. C'est l'occasion pour les associés du GAEC de discuter des évolutions du cahier des charges.

Les éleveurs interrogent aussi le **contrôleur laitier** lors des audits de la ferme, qui montre une réelle motivation pour l'AOC Comté.



Les parcelles sont regroupées autour du site d'exploitation

Paroles de Denis

« On a pris contact avec Solidarité Paysans au moment de la cessation de paiements. Ça n'allait vraiment plus. On ne voulait plus entendre parler de la chambre. Le RJ faisait un peu peur mais c'est un mal pour un bien. C'est un bon outil pour redémarrer l'activité. En revanche, le RJ est toujours là même si les autres associés sont partis et ça a pénalisé l'installation de mon fils. Je sais qu'il ne faut rien qu'il m'arrive pendant encore 10 ans et c'est de la trésorerie qu'on n'a pas. Avec l'association, on n'est plus tout seul, on se sent épaulé quand ça ne va pas et ça aide à prendre du recul. Autour de nous, on ne nous a pas fait de cadeaux.

Quand la fromagerie est venue nous voir pour nous proposer une place en Comté, on a pris notre décision en une semaine. On avait déjà l'idée en tête depuis plusieurs années. Si on n'était pas passés en Comté, on en serait pas là, je ne vois pas comment on s'en serait sorti. Et si on l'avait fait plus tôt, ça nous aurait sauvé. Le passage en Comté ne me faisait pas peur.

Je me sens mieux dans ma tête depuis les changements. Mais celui qui fait ça uniquement pour des raisons économiques ne s'en sortira pas. Le changement est dans le mental. Avant on ne savait pas où partait le lait alors qu'aujourd'hui, on voit le produit jusqu'à la fin, on suit la filière. Le travail est plus intéressant. Tous les mois, on va chez l'affineur pour suivre les analyses des fromages. On se sécurise grâce à une meilleure valorisation et on a de l'argent qui dort à la fromagerie, ça c'est rassurant. »